

**Province de Québec
Municipalité du Canton de Ham-Nord**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 1^{er} octobre 2018, à la salle du Conseil, située au 287, 1^{re} Avenue à Ham-Nord, à 20h.

Sont présents : le maire, François Marcotte
et les conseillers :

Manon Côté Benoît Couture
Gilles Gauvreau Steve Leblanc
Dominic Lapointe

Est absent : le Rémi Beauchesne

Les membres présents forment le quorum.

2018-10-156 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, monsieur Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 10 septembre 2018
4. Présentation des comptes
5. Proclamation de la journée Internationale de lutte à la pauvreté
6. Adoption du Règlement #502 - Modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
7. Nomination au Conseil Jeunesse de la MRC d'Arthabaska
8. Identification des membres du Comité MADA et MAE
9. Démarche citoyenne – Hommage à Mme Françoise Tardif
10. Signalisation Halte municipale
11. Appui à la municipalité de St-Julien
12. Choix de couleur – Logo Victoriaville est sa région
13. Rue Nolette – Prix de vente des terrains
14. Activités Halloween au Parc du 150^e
15. Achat de terrain dans le 8^e rang – Projet de modification de la courbe - Reporté
16. Demande de SOS Alarme – Terrain du parc industriel
17. Appui aux activités scolaires
18. Formation de l'ADMQ sur les contrats municipaux – Trois-Rivières le 7 novembre
19. Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir
20. RAVIR – Projet de lanternes de Noël
21. Soutien au projet de garde été 2019
22. Correspondance

- a) Lettre de remerciement envoyée à la famille Jacques Picard pour l'installation d'une nouvelle borne fontaine sur leur terrain;
- b) Lettre de remerciement reçue de l'UPA en lien avec l'appui de la municipalité pour le dossier de financiarisation des terres agricoles;

23. Période de questions

24. Clôture de séance

2018-10-157 Approbation du procès-verbal du 10 septembre 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : **BENOÎT COUTURE**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le procès-verbal du 10 septembre 2018 soit accepté, tel que rédigé.

2018-10-158 Présentation des comptes

IL EST PROPOSÉ PAR : **MANON CÔTÉ**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE les comptes présentés, qui totalisent 139,669.50 \$, soient autorisés et payés et la liste classée en dossier.

Je, soussigné, certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses autorisées ci-dessus.

Mathieu Couture, directeur général et secrétaire-trésorier.

2018-10-159 Proclamation de la journée Internationale de lutte à la pauvreté

Le directeur général et secrétaire-trésorier fait la lecture de la « Proclamation de la Journée Internationale pour l'élimination de la pauvreté – 17 octobre 2018 », déclaration faisant partie d'une stratégie visant à sensibiliser les élus et la population de la MRC d'Arthabaska aux problèmes reliés à la pauvreté.

2018-10-160 Adoption du règlement #502 - Modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux

IL EST PROPOSÉ PAR: **GILLES GAUVREAU**

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ADOPTER le règlement #502 concernant la modification au Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la municipalité du Canton de Ham-Nord".

2018-10-161 Nomination au Conseil Jeunesse de la MRC d'Arthabaska

CONSIDÉRANT QUE la MRC d'Arthabaska a convenu de mettre en place un conseil jeunesse sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités de la MRC est invitée à élire un jeune représentant ou une jeune représentante pour la représenter pour la période d'octobre 2018 à juin 2019;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord a reçu 2 candidatures, mais que l'une d'entre elle a finalement décidé de se retirer ;

CONSIDÉRANT QUE les élus municipaux ont pris connaissance de la candidature reçue;

CONSIDÉRANT QUE le représentant ou la représentante jeunesse de la municipalité deviendra ainsi porte-parole des jeunes sur son territoire et qu'occasionnellement, le conseil municipal l'invitera à venir présenter l'avancement des travaux du Conseil jeunesse de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord nomme Jasmine Blais à titre de délégué jeunesse avec le mandat de siéger sur le Conseil jeunesse de la MRC d'Arthabaska et de contribuer aux travaux de ce comité dans l'intérêt de l'ensemble de nos jeunes citoyens et citoyennes et ce pour la période allant d'octobre 2018 à juin 2019.

2018-10-162 Identification des membres du Comité MADA et famille

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord s'est jointe à la démarche collective « Municipalité Amie des Aînés (MADA) » de la MRC d'Arthabaska ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord profite de cette démarche pour également revoir sa politique familiale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord situe les aînés et les familles au cœur de ses interventions municipales;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord désire améliorer ses services et ses structures de façon à favoriser la participation des citoyens de tous les groupes d'âges;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE le conseil municipal de la municipalité du Canton de Ham-Nord reconnaisse les personnes suivantes comme membres du Comité MADA et famille pour la présente démarche de mise à jour de ses politiques sociales :

- M. Gérald Lehoux (représentant Fabrique Sts-Anges et FADOQ)
- Mme Liette Morin (représentante FADOQ)
- Mme Valérie Couture (représentante Famille)
- M. Francis Montpetit (représentant Bibliothèque)
- M. Rémi Beauchesne (élu municipal)
- M. Patrick Duchaine (employé municipal)

2018-10-163

Démarche citoyenne – Hommage à Mme Françoise Tardif

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose à la table du Conseil une lettre ayant comme objectif d'honorer la mémoire de Mme Françoise Tardif décédée en septembre 2017, initiative des employés du Bonichoix et démarche citoyenne appuyée par un registre de 512 signatures. La lettre transmise aux élus se lit comme suit :

Aux conseillers et conseillère,

Par la présente, nous demandons au conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord d'octroyer le nom de Françoise Tardif à un lieu ou à un édifice public en remerciement pour son implication dans notre communauté. Ainsi, nous aimerions vous suggérer les lieux suivants : Le Centre Communautaire ou encore le Parc du 150^e.

Merci de l'attention que vous porterez à notre demande.

2018-10-164

Signalisation pour « Halte Routière » sur la route 161 et 216

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord a demandé au MTMDET (résolution #2018-08-129) de procéder à l'installation de la signalisation en bordure de la route 161 et 216 afin d'indiquer la présence de notre nouvelle Halte routière ;

CONSIDÉRANT QUE le MTMDET accepterait d'installer 4 panneaux halte municipale (1800 X 1500) et qu'un coût de 1,285\$ doit être assumé par la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : BENOÎT COUTURE

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

QUE le conseil de la municipalité du Canton de Ham-Nord accepte la proposition du MTMDET afin d'assumer le coût de 1,285\$ pour l'installation de 4 panneaux halte municipale.

2018-10-165

Appui à la municipalité de St-Julien

ATTENDU QUE le passage d'une tornade dans la municipalité de St-Julien a occasionné de lourds dommages à des propriétés forestières qui sont situées à cet endroit;

ATTENDU QUE l'évaluation préliminaire des dégâts démontre que plusieurs centaines d'hectares de forêt ont été touchés;

ATTENDU QUE les opérations de récupération des bois seront difficiles et coûteuses puisque les arbres sont en majorité cassés ou renversés;

ATTENDU QUE l'Agence ne dispose pas des budgets nécessaires pour le financement des travaux de récupération des peuplements forestiers endommagés;

ATTENDU QUE des superficies affectées par la tornade devront faire l'objet de travaux de remise en production par le reboisement pour qu'elles redeviennent rapidement productives;

ATTENDU QUE des milliers de mètres cubes de bois risquent de ne plus être récupérables, à court terme, pour les usines de transformation de la région;

ATTENDU QUE le caractère exceptionnel de cette situation mérite une action toute aussi exceptionnelle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'APPUYER la démarche de l'Agence des forêts privées de la Chaudière qui demande au ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs, de mettre en place, suite au passage d'une tornade à St-Julien, le 29 août dernier, un Plan spécial pour la récupération des bois endommagés et pour la remise en production des superficies touchées.

2018-10-166 **Choix de couleur – Victoriaville et sa Région**

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska revoit présentement la conception de son logo « Victoriaville et sa région » afin d'agencer les couleurs de celui-ci pour chacune des 22 municipalités de la MRC, de sorte que le mot « région » soit de la couleur choisie par la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité choisisse la couleur verte apparaissant sur le logo municipal afin de l'agencer avec celui de « Victoriaville et sa région ».

2018-10-167 **Rue Nolette – Prix de vente des terrains**

IL EST PROPOSÉ PAR: GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'ANNULER la résolution #2016-02-31;

DE fixer le prix de vente des terrains de la rue Nolette (incluant les services d'aqueduc et d'égout sanitaire) au prix de 16,000\$ tx incl. (petits terrains) et de 35,000\$ tx incl. (grands terrains).

2018-10-168 **Activités Halloween au Parc du 150^e**

IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCORDER un budget de 200\$ à mme Suzie Boucher pour son projet d'activités d'halloween dans le parc du 150^e, budget qui servira pour la décoration et l'achat de bonbons.

2018-10-169 **Demande de SOS Alarme – Terrain du Parc Industriel**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a comme politique générale de laisser un délai maximal de 24 mois au propriétaire pour mettre en place une bâtisse sur ces terrains vendus;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a également une ouverture d'esprit afin de bien accompagner les entreprises désirant s'installer à Ham-Nord et qu'il est possible d'obtenir au besoin, une extension supplémentaire de délai;

CONSIDÉRANT l'acquisition par SOS Alarme d'un terrain du Parc Industriel pour lequel le délai pour l'implantation d'une bâtisse est fixé en décembre 2018;

CONSIDÉRANT la demande de SOS Alarme d'obtenir, tout comme Excavation TF, un délai total de 5 ans pour implanter une bâtisse sur son terrain du Parc Industriel;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire être équitable envers tous ces contribuables ;

POUR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ PAR : DOMINIC LAPOINTE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCORDER un délai supplémentaire à SOS Alarme Inc. de 3 ans (36 mois), soit jusqu'en décembre 2021 pour l'implantation d'une bâtisse, ce qui représente un délai total de 5 ans.

2018-10-170 Appui annuel aux activités scolaires

CONSIDÉRANT QUE l'école primaire Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours accueille sous son toit plus de 80 enfants des municipalités de Notre-Dame-de-Ham et du Canton de Ham-Nord;

CONSIDÉRANT QU'annuellement, l'école désire organiser des sorties scolaires permettant aux enfants de vivre de belles expériences, à la fois enrichissantes et stimulantes;

CONSIDÉRANT QUE les présentes contraintes budgétaires restreignent la marge de manœuvre de l'école, les obligeant à malheureusement mettre de côté certaines sorties en raison du manque de financement;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire appuyer, encourager et soutenir les activités dédiées aux enfants fréquentant l'école primaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord s'engage à soutenir financièrement l'école primaire en contribuant annuellement pour une somme de 500\$ à partir de 2018, et ce, afin d'aider l'école à couvrir les coûts liés aux sorties scolaires.

**2018-10-171 Formation de l'ADMO sur les contrats municipaux –
Trois-Rivières le 7 novembre 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR: MANON CÔTÉ
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER M. Mathieu Couture, directeur général, à participer à la formation de l'ADMQ du 7 novembre prochain à Trois-Rivières en lien avec « Les contrats municipaux dans la foulée de l'adoption des projets de lois 122, 155 et 108 ».

2017-10-172 Légion Royale Canadienne - Jour du Souvenir

IL EST PROPOSÉ PAR : GILLES GAUVREAU
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté :

D'ACCORDER une aide financière de 100\$ dans le cadre du "Jour du Souvenir" qui se tiendra le samedi 10 novembre 2018 et de mandater m. François Marcotte, maire, à aller déposer une couronne à la mémoire de nos soldats disparus au cours des guerres du siècle dernier et du nouveau siècle.

2018-10-173 RAVIR - Projet création de lanternes de Noël

CONSIDÉRANT QUE le groupe RAVIR (regroupement des artistes vivant en ruralité) nous offre l'occasion d'embellir notre municipalité en réalisant un projet de création de lanternes de Noël qui seraient accrochée près de l'église, dans les érables;

CONSIDÉRANT QUE le groupe RAVIR s'engage à offrir de la formation artistique aux jeunes et ce, sous la supervision d'un artiste membre de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire effectuer ce projet en rassemblant les enfants de l'école primaire "Notre-Dame du perpétuel-Secours" ainsi que les enfants de l'école primaire de la "Cité écologique";

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: BENOÎT COUTURE
et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

QUE la municipalité adhère au projet de création de lanternes de Noël de l'organisme RAVIR en défrayant la contribution monétaire demandée de 450\$, permettant ainsi le tenue d'une activité artistique pour les enfants de l'école primaire "Notre-Dame du perpétuel-Secours".

2018-10-174 Dépôt d'une demande de soutien – Programme de soutien à des projets de garde pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien à des projets de garde pour la relâche scolaire et la période estivale 2019 (Programme), qui vise à soutenir de nouveaux projets ou à bonifier l'offre de garde existante pour les enfants d'âge scolaire, pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019, afin de favoriser un meilleur équilibre des responsabilités familiales et professionnelles des parents d'enfants d'âge scolaire ;

ATTENDU QUE la municipalité du Canton de Ham-Nord souhaite présenter une demande d'appui financier au Ministère en 2018-2019 pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la période estivale et les grands congés scolaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : STEVE LEBLANC

et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté:

D'AUTORISER la demande de soutien financier dans le cadre du Programme pour un projet permettant d'augmenter l'offre de garde pour les enfants d'âge scolaire pendant la relâche scolaire et la période estivale 2019;

D'AUTORISER M. Mathieu Couture, directeur général, à agir à titre de mandataire délégué pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer la convention d'aide financière au nom de la municipalité du Canton de Ham-Nord.

À cette assemblée, il a été fait mention :

1. De la lettre de remerciement envoyée à la famille Jacques Picard pour l'installation d'une nouvelle borne fontaine sur leur terrain ;
2. De la réception d'une lettre de remerciements reçue de l'UPA en lien avec l'appui de la municipalité pour le dossier de financiarisation des terres agricoles.

Le maire lève l'assemblée à 20h25.

François Marcotte, maire

Mathieu Couture, directeur général et
secrétaire-trésorier.

Je, François Marcotte maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.